



## Déclaration de la CGT EIFFAGE BRANCHE INFRASTRUCTURE

### Covid 19 : la santé avant tout.

Les déclarations se multiplient, tant du pouvoir politique que de nos directions respectives au sein du groupe EIFFAGE. Toutes soulignent la gravité du moment et l'urgence sanitaire. Cependant, la raison économique l'emporte sur l'émotion et les bonnes intentions.

En effet, alors que le Président de la République et le gouvernement incitent l'ensemble de la population, n'exerçant pas une activité essentielle, à rester confiné, M Pénicaud, en concertation avec les patrons du BTP appelle à la reprise du travail dans les plus brefs délais.

Pour la CGT, il n'est pas question d'une reprise du travail sachant que nos directions ne sont pas en mesure de garantir des conditions de travail sans aucun risque pour la santé et la sécurité des salariés d'Eiffage Infrastructures et sachant que le confinement et la limitation des déplacements aux plus stricts besoins restent la règle d'or.

Le corps médical en appelle à la raison, **il faut rester chez soi**. Alors pourquoi prendre le risque de contaminer les salariés ? Pourquoi prendre le risque d'engorger, encore plus, les hôpitaux en cas de contraction du virus sur les chantiers ? Pourquoi prendre le risque d'une recrudescence des accidents du travail avec des salariés stressés et ce à juste titre, qui engorgeront davantage les urgences ?

Pour la CGT Eiffage Infrastructure, seules les activités reconnues comme essentielles, telles que, celles permettant de combattre la pandémie et d'assurer les besoins urgents de la population peuvent être maintenues. Toute autre activité doit être exclue jusqu'à la fin du confinement.

D'autre part, nous demandons à ce que l'entreprise assure l'intégralité des salaires, il y a suffisamment d'argent dans les caisses de congés et d'intempéries...

Si, comme vous le répétez de manière récurrente, les salariés constituent la première valeur du groupe et que vous devez préserver leur santé et leur sécurité, vous saurez quelles sont les meilleures décisions pour y parvenir.

Pour ce qui nous concerne, la CGT, sera vigilante à tout manquement et aux conséquences sur l'intégrité physique des salariés et de leurs proches. Nous nous réservons la possibilité de poursuites civiles et pénales en cas d'exposition inutile des salariés et de leur entourage.

La CGT est, plus que jamais, déterminée à agir dans l'intérêt des salariés et de la population.

Pour l'ensemble des représentants CGT de la branche Eiffage Infrastructure :

Le Représentant Syndical National.  
Bernard HELBECQUE.